



Votre Généalogie

IMPRIMÉ AU DEVOIR

43, rue Saint-Vincent
MONTREAL

1917

B. Q. R.
NO. 5833

134567

Votre Généalogie

ANNUAIRE
GÉNÉALOGIQUE
DE LA FRANCE

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

SOMMAIRE

	Page
I—NOTRE INDISCRÉTION.....	5
II—VOTRE GÉNÉALOGIE EST FAITE.....	6
III—QUELLE ESPÈCE DE GÉNÉALOGIE ON VOUS A FAITE.....	7
IV—POURQUOI NOUS AVONS FAIT VOTRE GÉNÉALOGIE.....	9
V—NOTRE MÉTHODE.....	10
VI—CONCLUSION.....	12
VII—POST-SCRIPTUM.....	14



I

NOTRE INDISCRÉTION

Ne manquons-nous pas au respect que nous devons aux membres du Clergé, en forçant leur porte et leur attention au moyen d'une circulaire? Nous avons cru sincèrement que chacun de ceux qui vont lire les quelques pages qui suivent nous reprocherait plutôt notre silence si nous ne portions à sa connaissance que nous sommes en état de lui découvrir des choses très intéressantes au sujet de ses ancêtres.

II

VOTRE GÉNÉALOGIE EST FAITE

Ce n'est pas seulement un ou quelques détails intéressants que nous avons relevés au sujet de vos ancêtres, Monsieur l'Abbé; c'est l'histoire complète de vos ancêtres, c'est VOTRE GÉNÉALOGIE. Et le mot généalogie, quand on l'interprète comme il doit l'être et qu'on ne restreint pas sa signification, a une portée immense. Nous l'avons accepté avec toute sa signification, et nous n'avons pas cherché à diminuer notre travail; nous voulons que vous puissiez dire que vous avez votre généalogie, avec tout le sens que comporte ce mot, et non pas une ombre de généalogie. Le chapitre suivant va nous expliquer.

III

QUELLE ESPÈCE DE GÉNÉALOGIE ON VOUS A FAITE

Nous avons d'abord trouvé les noms et l'histoire de votre père, puis de vos grand-père et arrière-grand-pères, jusqu'au premier ancêtre de votre nom venu au pays; puis nous nous sommes souvenues, chose qu'on oublie souvent en généalogie, que nous devons notre existence à notre mère autant qu'à notre père, et nous avons fait de la même façon l'histoire des grand-père et arrière-grand-pères de votre mère.

Applicant le même principe à la génération supérieure, nous avons dû faire l'histoire de la mère de votre père et celle de la mère de votre mère: nous avons jusqu'ici l'histoire de vos QUATRE grands-parents. Chacun des quatre avait sa mère aussi intéressante pour lui et pour vous que son père, et nous avons cru devoir inclure dans notre travail les HUIT arrière-grands-parents. Le même raisonnement nous a forcés de faire le relevé de vos SEIZE ancêtres du quatrième degré, puis des TRENTE-DEUX, SOIXANTE-QUATRE, CENT VINGT-HUIT et DEUX CENT CINQUANTE-SIX qu'on trouve néces-

sairement aux cinquième, sixième, septième et huitième degré. Nos ancêtres venus pour la plupart avant 1700 sont au huitième degré de la génération actuelle.

Quand nous avons commencé à faire notre première généalogie nous croyions qu'il suffisait de remonter jusqu'au premier ancêtre de notre nom. De déduction en déduction la logique nous a forcé à donner au mot généalogie le sens étendu que nous venons d'expliquer et nous avons cherché en vain à nous y soustraire. Toute généalogie moins complète ne nous donne plus satisfaction. Nous avons fouillé Larousse et Littré au mot Généalogie: ce mot a exactement le sens que nous lui donnons ici; et une personne qui n'a pas la SÉRIE COMPLÈTE DE SES ANCÊTRES TANT PATERNELS QUE MATERNELS ne peut pas dire qu'elle a sa généalogie.

Quelques familles ont remonté au premier ancêtre de leur nom, puis ont fait le relevé de tous les descendants DU MÊME NOM. C'est une compilation très intéressante, mais ce n'est pas la généalogie; cela ne donne pas l'origine du sang. C'est l'histoire d'une classe de collatéraux, pas celle des ancêtres. C'est l'histoire du nom, pas celle du sang. Ajoutée à l'histoire du sang, à la généalogie proprement dite, elle ferait cependant un tout admirablement complet.

IV

POURQUOI NOUS AVONS FAIT VOTRE GÉNÉALOGIE

Votre généalogie fait partie d'un travail général. Nous avons fait la généalogie de toutes les familles canadiennes-françaises.

Monseigneur Tanguay avait commencé ce travail. Il l'avait conduit jusqu'en 1760, poussant une pointe quelques années plus tard dans certains cas, et d'autre part laissant avant 1760 quelques lacunes assez considérables qu'il n'a pas eu le temps de combler. Nous avons repris son ouvrage et l'avons continué jusqu'à date; nous prenons en outre des mesures pour qu'il soit continué d'année en année. Le même travail sera commencé incessamment pour les Acadiens et pour les Franco-Américains.

V

NOTRE MÉTHODE

L'ouvrage de l'Abbé Tanguay comprend sept volumes de six cents pages chacun pour les soixante mille habitants de 1760. Pour les deux millions de Canadiens-français de 1900, il faudrait aujourd'hui publier deux cent cinquante volumes de six cents pages. Pour chaque citoyen en particulier un tel ouvrage serait trop dispendieux et trop encombrant; ce serait en outre tout un problème pour chacun que d'extraire ce qui peut l'intéresser à travers une si grande masse de documents, surtout si l'on tient compte des lacunes et des erreurs inévitables dans toute compilation de noms et de dates de cette importance.

Nous avons cru que le seul moyen pratique de communiquer à nos compatriotes le fruit de nos recherches, était le suivant. Nous ne livrons à chacun que ce qui peut l'intéresser, lui et sa famille; mais nous lui livrons tout ce qui peut l'intéresser, nous lui livrons sa généalogie complète, tel qu'expliqué plus haut. Et le travail que nous lui livrons est classifié et coordonné avec un ordre et une clarté réellement extraordinaires. L'arbre généa-

logique spécialement, qui permet de voir d'un seul coup d'œil et sans aucun renvoi les 511 ancêtres de la première à la huitième génération, et qui renferme le tout en un tableau élégant de vingt pouces sur trente, vaut la peine d'être vu à titre de Nouveauté.

VI

CONCLUSION

Nous sommes prêt à commencer la livraison du travail à toute personne qui en fera la demande. Pendant la préparation, nous avons déjà livré une centaine de "Généalogies" et d'"Arbres généalogiques" au hasard des rencontres et des circonstances. Nous commençons aujourd'hui la livraison générale et méthodique. Nous nous adressons d'abord au Clergé de la région Montréal. Cette livraison va évidemment prendre un certain temps, car cette première liste comprend 1080 noms. Nous serons ensuite en état de répondre à une autre classe.

Nous avons à notre bureau, No 20 rue St-Jacques, à Montréal, quelques-unes des "Généalogies" déjà livrées et aussi quelques "Arbres généalogiques." Nous les montrerons comme échantillons de l'ouvrage tel que nous le livrons.

Nous avons d'abord projeté d'aller voir chacun de vous en particulier; craignant d'être importun, nous avons décidé d'envoyer la présente circulaire, et de n'aller voir ou envoyer voir que ceux qui nous y inviteront, en nous adressant la formule

qui est à la fin du présent opuscule ou en nous téléphonant. Nous n'insistons pas pour prendre d'ordre immédiatement. Nous désirons et nous avons confiance d'avoir tôt ou tard l'ordre de tout le monde; mais nous avons immédiatement autant d'ordres que nous pouvons en remplir; c'est pourquoi nous n'insistons pas pour prendre immédiatement l'ordre de ceux qui préfèrent attendre. Mais nous aimons à expliquer immédiatement notre ouvrage à tout le monde.

Pour ceux qui préfèrent nous rencontrer à notre bureau 20 rue St-Jacques, nous nous tiendrons à leur disposition les trois premiers jours de chaque semaine (lundi, mardi, mercredi) toute l'avant-midi, de neuf heures à midi.

L'ordre d'inscription sera suivi et les derniers ordres donnés pourraient souffrir un certain délai si les demandes dépassent nos prévisions. Ceux qui désireraient éviter les délais devraient se hâter d'enregistrer leur nom par lettre, par téléphone ou en personne.

VII

POST-SCRIPTUM

Il me semble que ce travail que j'ai entrepris de livrer sa généalogie à chaque Canadien-français est un travail utile et méritoire, et ce me serait un plaisir sensible, Monsieur l'Abbé, d'avoir votre approbation sur ce point.

Il me semble que si l'on considère mon travail comme LIVRE, il sera le premier livre de toute bibliothèque où il entrera; et quand il sera entré partout il sera le livre d'or de la nation canadienne.

Il me semble que ce travail peut être considéré, par chacun, comme MONUMENT élevé à ses ancêtres et qu'il remplit mieux l'idéal du monument que tous les blocs de pierre ou de granit; et que le travail d'ensemble est un beau monument élevé à la gloire de la nation canadienne.

Il me semble qu'un beau passé de trois siècles de vertu est un HÉRITAGE de grand prix que chaque individu doit faire surgir des profondeurs où il est enfoui pour le transmettre à la génération suivante et à toutes les générations futures; et que le travail d'ensemble grossira l'héritage de la nation canadienne.

Il me semble que ce travail, en faisant revivre nos ancêtres, tend à développer l'esprit de famille à rendre plus vive chez les chrétiens la foi à l'immortalité de l'âme, et à la vie future, et qu'il est l'extrême opposé de la crémation des corps.

Il me semble que ce travail est utile aux individus, à la patrie et à la religion, et j'ai confiance d'avoir l'approbation unanime du clergé. Je serais très sensible à toute parole d'encouragement. Évidemment, je considérerai un ordre pour généalogie comme la preuve la moins équivoque de la spontanéité de cette approbation.

Respectueusement soumis,

JOSEPH DROUIN, Avocat,

20 rue St-Jacques,
Montréal.

Monsieur Joseph Drouin,
Avocat,
20 rue St-Jacques,
Montréal.

Monsieur:—

Il me plairait d'avoir plus amples explications
au sujet de votre travail de Généalogie, et de voir
un échantillon de ce travail. Si vous voulez
passer ou envoyer votre représentant chez moi,
vous serez bienvenu.

Nom.....

Adresse.....
.....
.....